

Feu et sources de chaleur

Des conseils pour garder la tête froide





Soirée fondue, atmosphère romantique, barbecue à la belle saison: le feu s'invite volontiers dans nos moments de joie. Mais la prudence reste de mise.

On ne joue pas avec le feu

Le feu est à l'origine de plus de 17 000 accidents par an en Suisse, dont un tiers est dû à la négligence. Les enfants entre 0 et 16 ans courent le plus grand risque de blessures. Plus de 600 millions de francs partent ainsi en fumée (dégâts matériels), sans compter les autres pertes inestimables. Pour éviter de vous brûler les doigts, suivez les conseils du bpa.

Feu en plein air

A la belle étoile autour d'un feu ou près du gril, appréciez l'instant tout en restant vigilant.

- L'environnement est-il sûr (sécheresse, vent)? Y a-t-il des objets inflammables ou des enfants à proximité?
- Utilisez des allume-feu solides (cube ou pâte) plutôt que liquides.
- Surveillez toujours le feu et éteignez soigneusement les braises avec de l'eau.

Bougies

Les bougies ne sont pas seulement romantiques; elles provoquent aussi des incendies.

- Ne laissez pas des bougies brûler sans surveillance. Eteignez-les lorsque vous quittez la pièce.
- Utilisez des supports ou des bougeoirs ininflammables. Eloignez les objets inflammables de 30 cm au moins.
- Durant la période de Noël, veillez à ce que le sapin et la couronne de l'Avent soient stables. Enlevez-les peu après les fêtes.

Réchauds et grils de table

Un bon repas entre amis à la maison flatte le palais et resserre les liens. Dans certains cas, la sécurité contribue aussi au succès de ces moments de partage.

- Préférez la pâte à l'alcool à brûler. Si vous utilisez de l'alcool, remplissez le brûleur uniquement lorsqu'il est froid; ne le faites pas en présence d'autres personnes.
- Posez le réchaud sur un support stable et non inflammable, à une distance suffisante des objets inflammables.
- Ayez toujours une couverture antifeu à proximité.

Appareils ménagers

De nombreux appareils ménagers produisent de la chaleur. Une attention accrue est donc de mise.

- Faites réparer sans délai les appareils défectueux tels que fer à repasser, friteuse, humidificateur d'air ainsi que les appareils à gaz liquide par un spécialiste.
- Stockez les bouteilles de gaz à l'extérieur.
- Ne laissez pas les appareils allumés sans surveillance. Eteignez le mode veille.
- Veillez à ce qu'on ne puisse pas se prendre les pieds dans les câbles.

Dans la cuisine

Au quotidien, sachez allier plaisir et sécurité à la cuisine.

- Protégez vos mains de la chaleur en portant des gants de cuisine.
- Cuisinière: utilisez de préférence les plaques arrière. Tournez les manches des casseroles vers l'arrière. Ne déposez pas d'objets sur les plaques.
- Four: faites-le installer au niveau de la surface de travail et veillez à ce qu'il soit à porte froide.
- Robinets (dans la salle de bain également): faites installer des mitigeurs à limitation de température.
- Huile: ne la surchauffez pas. N'ajoutez pas d'eau ou d'épices dans de l'huile bouillante. N'éteignez jamais de l'huile en feu avec de l'eau, mais utilisez un couvercle ou une couverture antifeu.

Cheminées à l'éthanol

Les cheminées sans conduit d'évacuation sont de plus en plus tendance. Voici les conseils de sécurité les plus importants:

- Placez votre cheminée de manière à ce qu'elle ne puisse pas être renversée.
- Les cheminées à l'éthanol sont des objets décoratifs. Ne les utilisez jamais comme chauffage.
- Les cheminées à l'éthanol émettent du monoxyde de carbone ainsi que d'autres gaz qui peuvent être mortels. Il faut donc régulièrement aérer la pièce.



Les enfants et le feu

Les enfants sont victimes de 6 brûlures sur 10. Le feu les fascine et ils en oublient les dangers. Les adultes ont donc un important rôle de modèle et d'éducateurs. Parlez du feu et de ses dangers avec vos enfants. Prenez les mesures de sécurité qui s'imposent, comme l'installation d'un dispositif de protection sur la cuisine, les chauffages et les poêles suédois. Et mettez les appareils comme le fer à repasser hors de leur portée.

En cas d'urgence

Brûlures

- Placez aussitôt la partie du corps brûlée sous l'eau froide pendant au moins 15 minutes.
- Si vos habits ont pris feu, ne courez pas. Roulez-vous sur le sol.
- Eteignez le feu avec une couverture ou des habits en laine (pas de matières synthétiques).
- N'enlevez pas les vêtements, vous risquez d'arracher la peau.
- Pour éviter les chocs de température, couvrez la personne brûlée. Ne lui donnez rien à boire ou à manger.
- Appelez l'ambulance ou la Rega.

Incendie

- Alertez les pompiers et les personnes en danger.
- Secourez hommes et animaux.
- Si possible, essayez d'éteindre le feu.

Numéros d'urgence

Ambulance	144
Rega	1414
Pompiers	118

Indispensable pour votre sécurité



- Surveillez constamment le feu ou la source de chaleur. Eloignez les objets inflammables (bougies: au moins 30 cm; gril à l'extérieur: 1 m).
- Faites réparer sans délai les appareils défectueux par un spécialiste.
- Une couverture antifeu ou un extincteur font partie de l'équipement de base de chaque foyer. Les détecteurs de fumée signalent les débuts d'incendie.

Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers. Plus d'informations sur www.bpa.ch.

Pour en savoir plus

Le bpa vous recommande aussi les brochures suivantes:

- 3.004 Chutes
- 3.005 Protège-hanches
- 3.011 Poisons et produits toxiques
- 3.012 Appareils ménagers
- 3.026 Checklist habitat sûr
- Notice sur les cheminées à l'éthanol

Ces brochures et de nombreuses autres publications peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées au format PDF sur www.bpa.ch.

Partenaire: Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi), www.bfb-cipi.ch

© bpa 2012, reproduction souhaitée avec mention de la source; imprimé sur papier FSC